

14

Calvados

cla.u.e

ACTIVITE

année
2025



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES	
L'activité de l'année 2025	2
Quelques chiffres	3
ASSISTANCE ARCHITECTURALE	
Conseil aux particuliers	5
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	8
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	
Architecture	11
Urbanisme	14
Paysage	17
SENSIBILISATION	
Faire connaître le CAUE : réseaux sociaux, ressources documentaires, salons & presse	21
La sensibilisation du grand public	24
La sensibilisation des plus jeunes	26
Du conseil à la formation des élus et des professionnels	28
L'ASSOCIATION	31

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du Conseil d'Administration, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de l'exercice écoulé.

C'est une année riche qui a été marquée par une activité soutenue au service de notre territoire mais aussi par un pilotage de ressources sous tension.

Mais 2025 aura également signifié la mise en place d'actions résolument tournées vers la résilience et l'innovation pour construire de nouvelles perspectives.

L'année 2025 a d'abord été marquée par une activité soutenue, confirmant le rôle du CAUE comme acteur de proximité, tiers de confiance et ressource technique pour les habitants comme pour les collectivités.

Pour les habitants et avec plus de 1 000 conseils aux particuliers, le CAUE confirme sa place dans l'accompagnement du quotidien : projets d'habitat, extensions, rénovation énergétique, intégration paysagère, compréhension des règles d'urbanisme.

Du côté des collectivités, le nombre d'études rendues témoigne d'une demande croissante pour un appui neutre, opérationnel et réactif. Les communes ont sollicité le CAUE pour des projets variés : revitalisation de centre-bourg, requalification d'espaces publics, diagnostics paysagers, appui aux PLU, projets d'équipements, mobilités douces, patrimoine bâti.

En matière opérationnelle, l'année a également été rythmée par plusieurs temps forts d'informations et de sensibilisations : participation à des démarches partenariales départementales, interventions auprès d'élus et de techniciens ou encore développement d'outils pédagogiques et de ressources numériques. Ces actions renforcent la visibilité du CAUE et consolident sa légitimité dans un paysage institutionnel en recomposition.

En matière de pilotage et de gouvernance de la structure, 2025 aura été une année sous tension. En effet, comme l'ensemble des CAUE en France, l'année aura été marquée par des difficultés de ressources, reflet d'un contexte national plus large :

- incertitudes sur les financements des CAUE avec une réforme de la perception de la Taxe d'Aménagement qui n'est toujours pas stabilisée,
- des réformes nationales successives impactant les Départements, structures partenaires de premier rang pour les CAUE,
- une pression budgétaire accrue sur les collectivités locales, rendant plus complexes la conduite de projets et des attentes croissantes en matière d'ingénierie territoriale.

Ce contexte a conduit en 2025 à la fermeture actée ou annoncée de plusieurs CAUE en France. C'est évidemment générateur d'inquiétudes pour l'ensemble des bénéficiaires des services du CAUE mais aussi et bien évidemment pour les salariés des structures.

Malgré ces tensions, l'équipe a su faire preuve de professionnalisme. Je tiens à saluer l'engagement de tous les salariés du CAUE, dont le professionnalisme et la passion sont les piliers de notre action.

Pour faire face à ce contexte, le CAUE du Calvados a engagé durant tout le second semestre 2025 des actions volontaristes pour faire face avec résilience et innovations aux défis rencontrés. Le cap renouvelé s'est inscrit ainsi dans 3 directions :

- poursuivre l'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement et d'équipements avec des objectifs de réponse alignés sur les ressources du CAUE,
- innover et se renouveler en envisageant des actions et des partenariats nouveaux en matière de lien avec le Département, de formation ou d'action régionale en lien avec l'Union Régionale des CAUE (URCAUE),
- renforcer enfin notre résilience financière, face à la baisse des recettes liées à la taxe d'aménagement, en optimisant nos dépenses et en diversifiant nos partenariats.

Le nouveau mandat municipal, qui débute en 2026, représente une opportunité majeure pour le CAUE. Nous serons aux côtés des élus pour les aider à intégrer les enjeux de transition écologique, de prévention des risques et de qualité du cadre de vie dans leurs projets.

Ensemble, nous pourrions construire un Calvados durable, innovant et solidaire, où chaque projet, qu'il soit public ou privé, contribue à l'excellence de notre cadre de vie.

Sébastien Leclerc
Président du CAUE du Calvados



L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2025

Comme tous les ans, le rapport d'activité 2025 se décline sous la forme d'un bilan global permettant d'appréhender la mobilisation des équipes selon les trois thématiques suivantes :

- l'assistance architecturale aux particuliers,
- le conseil aux collectivités,
- la sensibilisation, l'information et la pédagogie.

CHIFFRES CLÉS

17 collaborateurs
au 31 décembre 2025

1269 conseils donnés
1014 aux particuliers
255 aux collectivités

172 adhérents à l'association

PARTICULIERS

1014 conseils prodigués
par les architectes conseils

581 en permanence

233 par mails

183 par téléphone

17 sur site

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

255 nouvelles sollicitations
des collectivités

136 études rendues

143 avis CD 14

4 participations à
des jurys de concours

18 documents de planification

8 dossiers d'urbanisme
à accompagnement long

42 programmations
d'équipements publics et
de bâtiments communaux
dont **29** réhab./rénovations

31 requalifications
d'espaces publics

3 traversées de bourg

3 études de grand paysage

SENSIBILISATION

2 400 jeunes sensibilisés environ

5 486 abonnés aux réseaux sociaux

15 expositions en prêts
dont **3** en version extérieure

51 761 documents en ligne
sur DocQuest
dont **1 826** documents
catalogués et **62 150** visites
sur le portail en 2025

28 citations dans la presse locale

8 éditions ou rééditions
de publications

41 lieux de visites différents
dans le Calvados
aux enfants du patrimoine

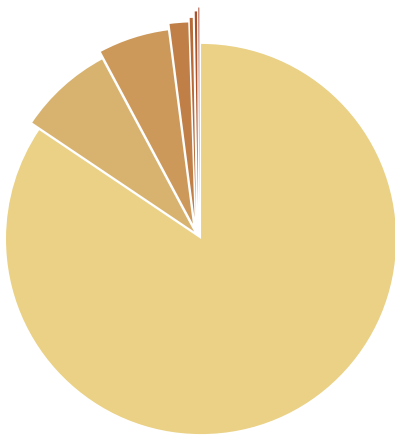
QUELQUES CHIFFRES

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2025 initialement prévue à hauteur de 860 000 € (correspondant à un taux de 0,3 % de la TA départementale), a été réellement encaissée pour un montant de 370 886 € contre 856 193 € en 2024.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées avec 1292 413 € de dépenses réalisées, pour 1 620 782 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable est de - 961 996 €. Ce résultat déficitaire est compensé par un appel aux réserves statutaires du CAUE.

RECETTES 2025

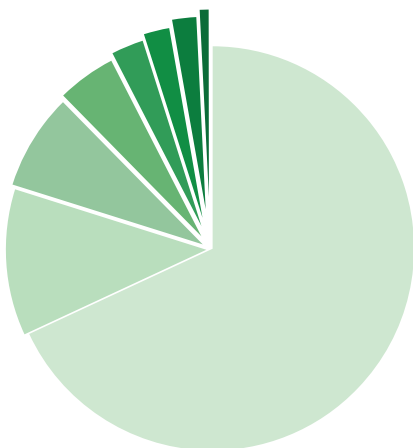


84,43%	■	Taxe aménagement
7,76%	■	Cotisations adhérents
5,78%	■	Produits financiers
1,53%	■	OPCO uniformation
0,25%	■	Prestations
0,19%	■	Vente d'ouvrages
0,07%	■	AXA assurances : prise en charge

RECETTES BUDGETÉES 917 875 €

RECETTES RÉALISÉES 439 260 €

DÉPENSES 2025



68,08 %	■	Charges de personnel
11,79 %	■	Autres achats
7,77 %	■	Dotations aux amortissements
4,78 %	■	Impôts et taxes
2,66 %	■	Services extérieurs
2,13 %	■	Stratégie de communication
2,00 %	■	Missions et actions
0,79 %	■	Charges financières

DÉPENSES BUDGETÉES 1 745 782 €

DÉPENSES RÉALISÉES 1 401 256 €

RÉSULTAT COMPTABLE - 961 996 €

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977

Le CAUE " fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. "

ASSISTANCE
ARCHITECTURALE

- 26** lieux de permanence en 2025
- 2** architectes conseils en 2025
- 1014** conseils donnés
- 28%** projets d'extension
- 31%** projets de constructions neuves
- 41%** projets de rénovation



Lors des permanences architecturales, l'architecte conseil du CAUE écoute et répond au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

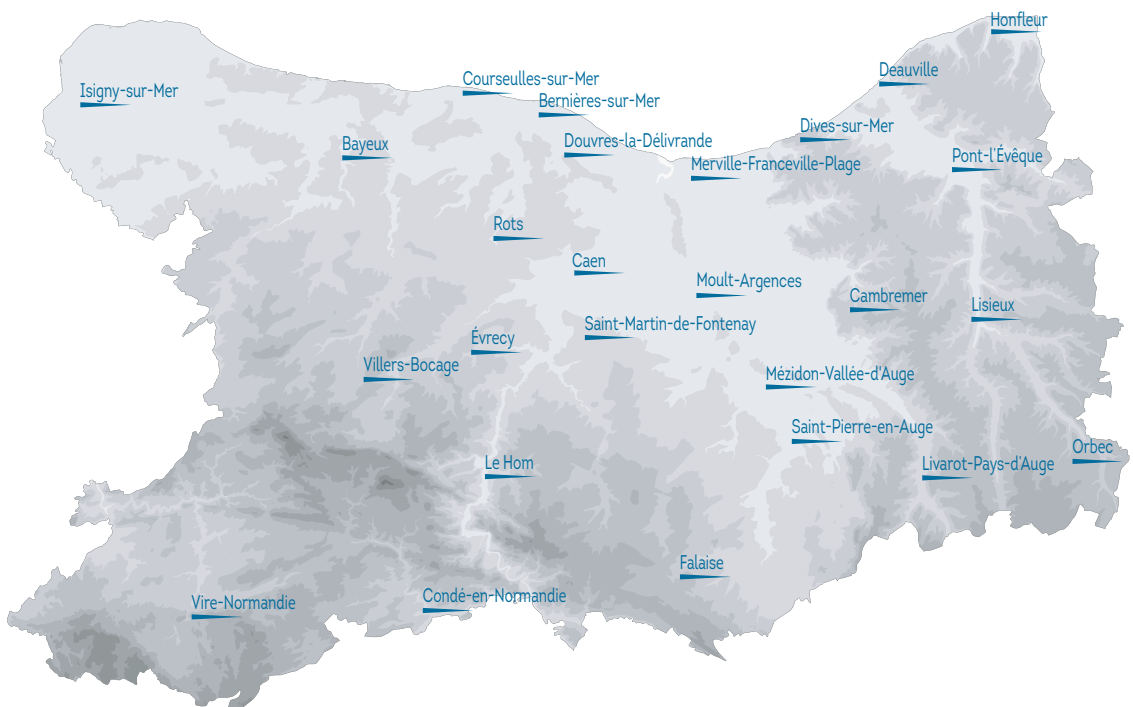
De plus en plus, les questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. L'architecte conseil aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France...

En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires. Les conseils prodigués permettent la sensibilisation à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, l'architecte conseil apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation. Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation...

L'architecte conseil a, par ailleurs, un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan...) et explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, il reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.



— BAYEUX

Un jeune couple est venu voir l'architecte conseil du CAUE en permanence.

Il souhaite acheter une maison qu'il a visitée récemment. Il a remarqué des fissures à certains endroits. Le vendeur le rassure en disant que des micro pieux ont été réalisés sur une partie de la maison, il y a plus de 10 ans.

L'architecte conseil demande au couple de prendre des photographies de la maison avec les nouvelles fissures et les anciennes, qui ont été rebouchées et de vérifier avec le vendeur l'implantation des micro pieux et le devis et facture de l'entreprise.

Avec toutes ces nouvelles informations, l'architecte a conseillé au couple de ne pas acheter cette maison.



Emplacement de 3 des 6 micro-pieux

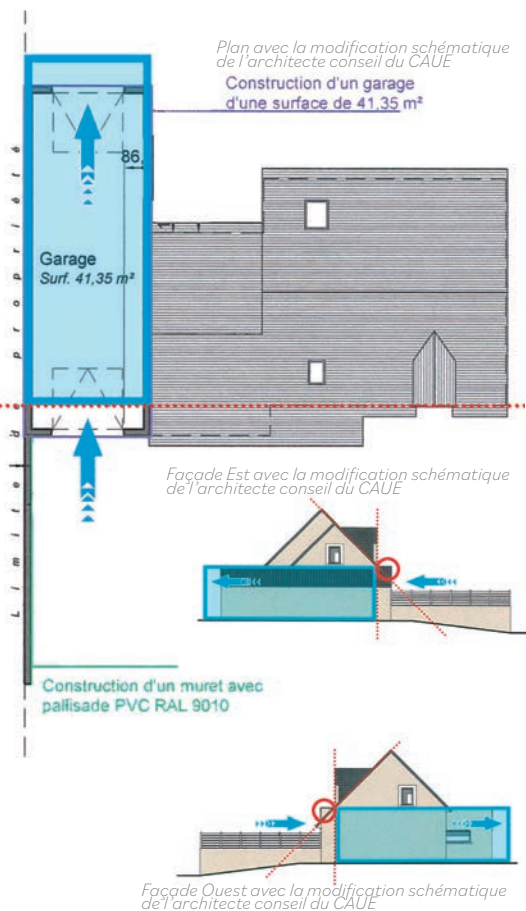
— FRESNÉ-LA-MÈRE

Le pétitionnaire a fait appel à l'architecte conseil à la suite d'un refus du service instructeur de la CC du Pays de Falaise pour une extension de garage. Le garage projeté est plutôt de grande taille et s'inscrit dans un tissu pavillonnaire dense. Par conséquent, la volumétrie et l'implantation sont deux éléments importants. L'arrêt de refus porte sur la volumétrie avec ce décroché inharmonieux qui ne respecte pas la maison existante et reste très visible depuis la rue.

L'architecte conseil propose de ne pas modifier le volume mais de modifier l'implantation est donc de décaler le volume global vers l'arrière de la parcelle. Ce déplacement permet une meilleure cohérence en toiture et s'inscrit en alignement avec la façade de la maison existante. Structuellement cette modification est d'ailleurs plus économique. Le pétitionnaire a modifié son projet en conséquence pour un nouveau dépôt du dossier de permis de construire.



Perspective d'insertion du pétitionnaire avec le décroché inharmonieux

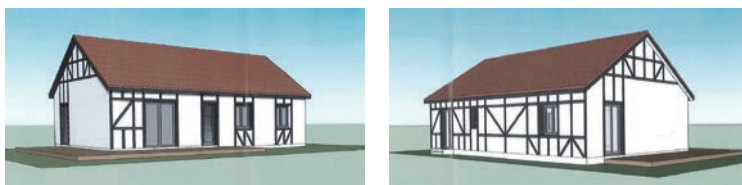


— GRANGUES

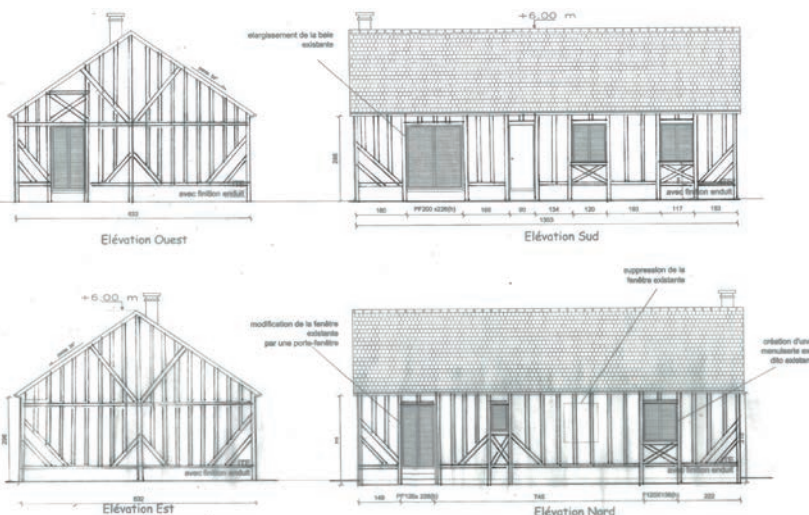
Le service instructeur de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays-d'Auge ainsi que le Maire de la commune de Grangues ont demandé à l'architecte conseil du secteur d'évaluer la qualité d'un projet portant sur une isolation par l'extérieur (ITE) avec des incrustations de faux colombages sur un pavillon des années 80.

Après l'analyse du dossier, un arrêté d'acceptation a été adressé au pétitionnaire pour la réalisation des travaux mais assorti d'une prescription : "le dessin des colombages tel qu'il est dessiné ne correspond pas à une architecture normande et doit être modifié afin d'éviter tout pastiche".

Cette prescription a été très mal interprétée par le pétitionnaire et les échanges ont été compliqués mais l'intervention et l'esquisse réalisées par l'architecte conseil ont permis de satisfaire l'ensemble des acteurs. Le pétitionnaire a d'ailleurs décidé de réaliser ce calepinage de colombages.



Représentation du projet par le pétitionnaire



Esquisse réalisée par l'architecte conseil du CAUE

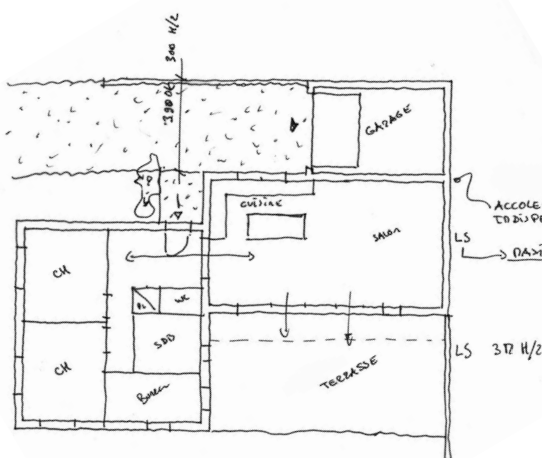
— VER-SUR-MER

Le pétitionnaire souhaitait savoir si son projet de maison individuelle était conforme au PLU. Il avait lui-même dessiné les plans et réalisé plusieurs hypothèses de rendu volumétrique.

Le projet respectait les règles d'implantation, tandis que la forme de la toiture et les teintes d'enduit étaient en cohérence avec l'article 11 du PLU. À la lecture du règlement, l'architecte conseil a compris qu'une volumétrie plus contemporaine était envisageable et que le PLU autorisait ce type de projet, contrairement à ce que pensait le pétitionnaire.

Un échange très constructif avec ce dernier a permis de revoir l'ensemble du projet afin de le rendre pleinement réalisable. Le pétitionnaire a alors repris ses plans et les a présentés à une entreprise, qui a ajusté certains points techniques liés aux innovations souhaitées, notamment la réalisation d'une grande verrière.

Le permis de construire a été accepté par la mairie et les travaux ont été menés conformément aux conseils de l'architecte du CAUE.



La proposition du CAUE



Le projet présenté



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

8 visites de conseil

1 visite de conformité

Les propriétaires d'un bien immobilier privé, présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin...) souhaitant le restaurer, peuvent bénéficier d'une aide fiscale de l'État grâce au label de la Fondation du Patrimoine.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration et la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier afin que celui-ci repasse devant la commission et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer l'architecte conseil du CAUE dans l'une de ses permanences, pour qu'il les aide à préparer leur dossier. La partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas connaissance.

— PROPRIÉTÉ À MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE

L'un des techniciens de la Fondation du Patrimoine a souhaité que l'architecte conseil rende un avis sur un pigeonnier du XVI^e siècle ayant subi, au fil des siècles, de fortes déformations de sa maçonnerie en moellons.

Une entreprise a préconisé la mise en place d'un étaielement de la charpente à la propriétaire.

Après analyse, cette solution apparaît inadaptée et potentiellement dangereuse au regard de la configuration actuelle de l'ouvrage, confirmant les réserves exprimées par le technicien de la Fondation du Patrimoine.

Les déformations sont particulièrement marquées en tête de maçonnerie, avec un risque d'effondrement partiel à moyen terme. Les désordres progressifs entraîneront inévitablement

des chutes localisées de maçonnerie, nécessitant des reprises ponctuelles et régulières, comme celle récemment réalisée.

L'étaielement intérieur de la charpente serait une intervention jugée à haut risque, dans la mesure où les efforts transmis par les étais pourraient aggraver les déformations existantes (effet de décompression), notamment dans une structure déjà instable et présentant une poussée vers l'intérieur.

Par ailleurs, cette solution ne traite ni la surcharge de la toiture, ni la désorganisation de la tête des murs.

La solution préconisée est la dépose de la couverture et de la charpente.



— PROPRIÉTÉ À HOULGATE

Édifiée sur les hauteurs de Houlgate à la fin du XIX^e siècle, la villa “Le Sylphe”, de style chalet néo-normand, est caractéristique de l’architecture balnéaire de la Côte Fleurie.

Elle s’ouvre sur un jardin arboré, encadré d’arbres remarquables. Dominant le terrain, la maison offre des vues exceptionnelles sur Houlgate et le paysage côtier, jusqu’à Ouistreham par temps clair.

Parmi les éléments architecturaux remarquables de la villa, on peut notamment citer les épis de faitage en céramique, destinés à protéger les poinçons dépassant de la toiture, ainsi que les fenêtres en bois à petits carreaux ornés de vitraux. La villa est inscrite à l’inventaire des édifices d’architecture balnéaire de la commune.

Toiture

Les parties sud et est de la toiture étaient fortement dégradées, avec des chutes régulières de tuiles. Les parties nord et ouest, refaites en 1994, étaient en bon état et la charpente générale saine. La toiture dégradée a été refaite à l’identique, avec des matériaux et une teinte strictement conformes à l’existant.

Auvents

Les auvents en bois étaient très endommagés et nécessitaient une reprise complète.

Ravalement

Un ravalement complet de la maison était nécessaire, y compris la façade est donnant sur la rue, ainsi que les façades nord et sud visibles depuis l’espace public. La peinture s’écailleait et des éléments en ciment se décollaient des façades. Les couleurs et les matériaux utilisés pour les travaux sont identiques à ceux de l’existant.

Couverture visible depuis l’espace public

Les toitures est (côté rue) et sud, visibles depuis l’espace public, ont été restaurées avec des matériaux et des teintes identiques à la couverture existante.

Le résultat final est pleinement à la hauteur des ambitions portées par la Fondation du Patrimoine.



CONSEIL
AUX COLLECTIVITÉS

ARCHITECTURE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...). Il met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.

Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

135 nouvelles demandes

84 avis cd 14

48 conseils rendus

| Conseil départemental du Calvados, Coordination départementale pour des équipements sportifs | CC Normandie Cabourg Pays d'Auge : Bâtiment de l'école élémentaire, unité A — B, à Dozulé | CC Seules Terre et Mer : Construction d'un gymnase | Mairie d'Angerville, Rénovation logement communal | Mairie d'Asnelles : Rénovation de la charpente d'une grange à dîme | Annebault, Réaménagement du presbytère | Mairie de Blangy-le-Château, Étude de colorimétrie | Mairie d'Isigny-sur-Mer : Réhabilitation des logements et des locaux administratifs de la gendarmerie | Mairie de Barbery : Création d'une salle ou réaménagement de la mairie | Mairie de Bavent : Restauration du soubassement du lavoir communal | Mairie de Blonville-sur-Mer : Refection d'un terrain de tennis couvert et refection d'un logement | Mairie de Bretteville-sur-Laize : Extension et réhabilitation de la médiathèque | Mairie de Cambes-en-Plaine : Réhabilitation d'une ancienne carrosserie en services techniques | Mairie de Cambremer : Regroupement scolaire des écoles — Rénovation énergétique et restructuration de la bibliothèque | Mairie de Caumont-sur-Aure : Rénovation d'un bâtiment et réaménagements des espaces extérieurs de l'école élémentaire Jean-Louis Étienne | Mairie de Cauville : Réhabilitation de l'église | Mairie de Clécy : Déplacement de l'office de tourisme, du musée et de la médiathèque dans l'ancienne école — Questionnement sur l'installation d'une antenne relais en zone naturelle | Mairie de Condé-en-Normandie : Rénovation de la médiathèque | Mairie de Creully-sur-Seules : Réaménagement des bureaux de l'office de tourisme et création d'un logement d'urgence et d'un logement locatif — Réorganisation des locaux de la mairie | Mairie de Croisilles : Déplacer la mairie en lieu et place de l'ancienne école | Mairie de Fontaine-Étoupefour : Reconversion de l'école | Mairie de Giberville : Projet de restaurant scolaire | Mairie de Lisieux : Protections solaires sur les façades de 3 écoles | Mairie de Manneville-la-Pipard : Extension de la mairie et aménagement de la place du village — Implantation d'un cabinet médical | Mairie de Noron-la-Poterie : Réhabilitation de l'ancienne école | Mairie de Saint-Denis-de-Mailloc : Réhabilitation de la mairie et du logement communal | Mairie de Petiville, Isolation thermique de l'école | Mairie de Saint-Ouen-Le-Pin : Reprise des menuiseries | Mairie de Saint-Samson : Rénovation d'un logement communal | Mairie de Sainte-Marguerite-d'Elle : Création d'un village sénior dans l'ancienne école | Mairie de Subles : Acquisition d'un bâtiment industriel pour intégrer un équipement enfance | Mairie de Tilly-sur-Seules : Couverture d'un bouledrome | Mairie de Touffréville : Création d'un local communal | Mairie de Val d'Arry, Médiathèque à Noyers-Bocage | Mairie de Val de Drôme Valorisation du patrimoine | Mairie de Ver-sur-Mer : Rénovation d'un bâtiment et création de logement communal |

3 jurys de concours

| Dives-sur-Mer, Jury de concours n°1 - Construction de logements | Fleury-sur-Orne, Jury audition n°2 - Pôle petite enfance | Blainville-sur-Orne, Jury de concours n°1 - Salle socioculturelle |

ANNEBAULT

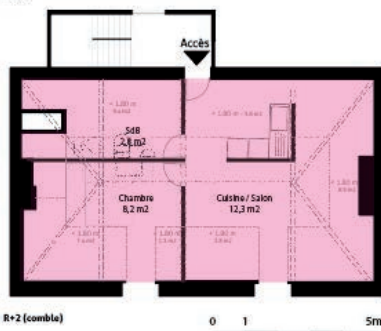
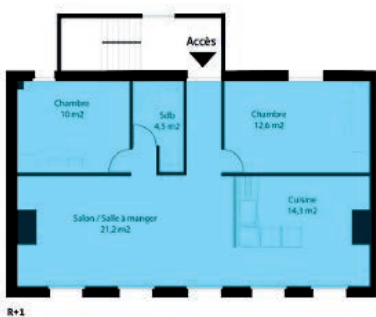
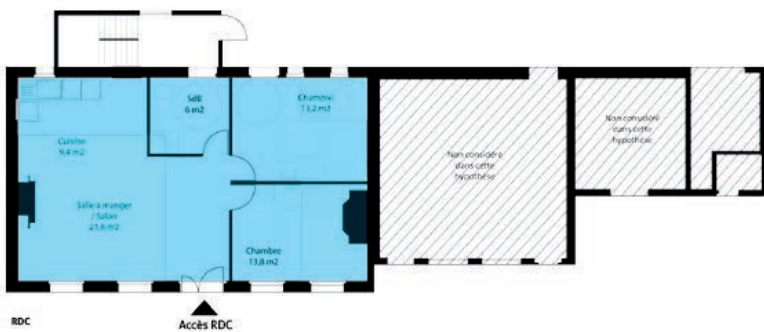
RÉAMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE

La commune compte 521 habitants depuis le dernier recensement de 2023. Elle possède un patrimoine notable, notamment son presbytère, désaffecté depuis de nombreuses années. L'objectif du travail mené avec le CAUE est de réfléchir au réaménagement de ce bâtiment afin d'y aménager plusieurs logements destinés à la location.

La commune fait partie des communes identifiées dans le programme Village d'Avenir. À ce titre, les élus ont également été accompagnés par les services de l'État afin de développer au mieux ce projet. Le bâtiment du presbytère présente une façade sur rue de qualité, ce qui invite à engager une réflexion sur la mise en valeur de ce patrimoine. En revanche, l'intérieur est en plus mauvais état et nécessitera une rénovation approfondie, à la suite des différents diagnostics qui devront être réalisés.

Dans un premier temps, la mission de conseil du CAUE s'est inscrite dans une réflexion sur l'aménagement spatial du bâtiment et de ses abords. Plusieurs hypothèses ont été proposées afin de permettre aux élus de se positionner sur le nombre et les dimensions des logements à créer dans le bâtiment. L'hypothèse retenue privilégie la réalisation d'un logement PMR en rez-de-chaussée, ainsi que deux logements de type T2 répartis entre l'étage et les combles. Cette proposition d'aménagement sera ensuite reprise et développée par le maître d'œuvre retenu pour la poursuite du projet.

L'accompagnement visait également dans un deuxième temps à accompagner les élus dans l'élaboration d'un dossier de consultation en vue du recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Le CAUE a ainsi assisté la commune dans la mise en œuvre d'un marché en deux phases : l'analyse des candidatures, puis l'analyse des offres des candidats présélectionnés. Les élus ont ensuite pu choisir le maître d'œuvre correspondant le mieux à leurs attentes qui a pu développer le projet.



BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE

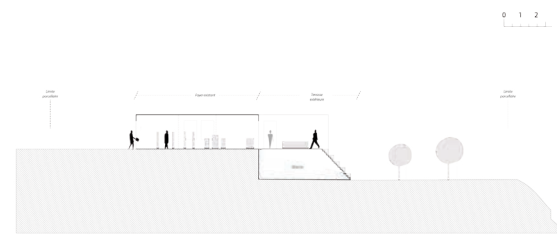
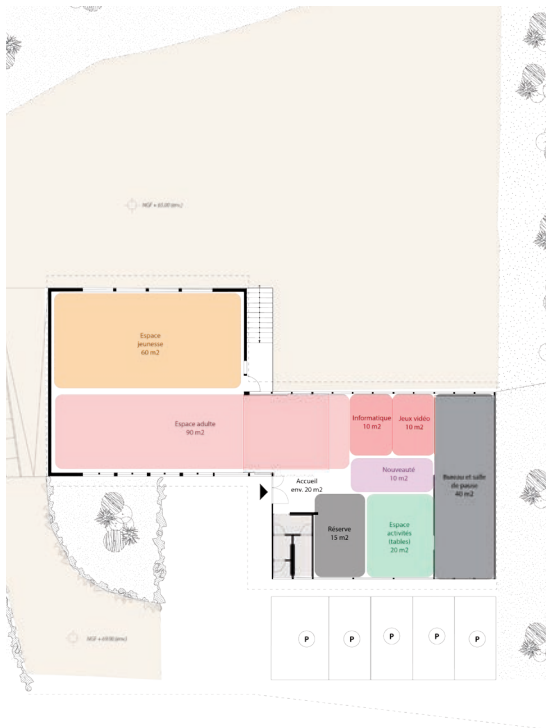
La commune compte 1 911 habitants (2022). Elle dispose de nombreux services : écoles maternelle et primaire, collège, services médicaux, entreprises et commerces, ainsi qu'une médiathèque, au cœur de la réflexion menée avec le CAUE.

Le bâtiment est implanté sur les hauteurs de Bretteville-sur-Laize, à proximité du bourg. La topographie en pente permet de rendre cet équipement visible depuis différents points de vue de la commune et d'en faciliter l'identification. Au-delà du bâtiment existant, la réflexion menée a également intégré les espaces extérieurs immédiats : les stationnements ainsi qu'un espace vert en contrebas, susceptible de créer une liaison entre la médiathèque et le cœur de bourg.

Un PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social) a été élaboré par les élus, les agents et les bénévoles de la médiathèque, en partenariat avec les équipes de la Bibliothèque du Calvados, afin d'accompagner l'évolution des pratiques et d'adapter les locaux existants.

Le bâtiment de la médiathèque est composé de deux structures en éléments préfabriqués, renouvelés progressivement au fil du temps, notamment par la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur sur la partie du foyer. Dans un premier temps, la médiathèque s'est étendue dans l'ancien espace du foyer pour occuper l'ensemble du bâtiment.

La réflexion engagée a permis d'envisager une extension du bâti existant, en cohérence avec les attentes identifiées dans le PCSES, tout en renforçant le lien entre la médiathèque et son environnement extérieur.



URBANISME

Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux, (PLUi).

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les stratégies d'aménagement, que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

26 nouvelles demandes

39 conseils rendus
(hors dossiers à accompagnement long)

| Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole : Rencontre des observatoires "Foncier et Habitat" | Bessin Urbanisme : Modification simplifiée 2 du SCoT Ter'Bessin | CC Bayeux Intercom : Sensibilisation des élus dans le cadre du PLH | CC Cingal Suisse Normande : Accompagnement pour le PLUi | CC Cœur Côte Fleurie : Réunion PPA - Diagnostic et EIE - Révision générale PLUi - HM — Suivi de l'étude "Notre littoral pour demain" CCCCF/CCPHB | CC Cœur de Nacre : PVAP à Bernières-sur-Mer | CC Pré-Bocage Intercom Normandie : Formation à destination des élus | Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie : Étude prospective, la place de l'artisanat dans la planification | Conseil Départemental du Calvados : Suivi étude "Petites centralités" : Castine-en-Plaine — Grainville-sur-Odon — Blangy-le-Château | CU Caen-la-Mer : Quartier de demain, Immeuble Langevin à Caen, GIP (ministère de la culture) — Conférence annuelle des acteurs du PLH — PLUi - HM | DDTM du Calvados : Première rencontre du réseau "Planif Territoires" — Suivi des outil de mesure OCS - GE | Mairie d'Esquay-Notre-Dame : Question de domanialité | Mairie de Blainville-sur-Orne : Stratégie de développement de la commune | Mairie de Blangy-le-Château : Conseil dans la recherche de prestataires pour une étude de redynamisation et de diversification du pars résidentiel de loisirs — Question sur la mise à jour des essences autorisées, annexe règlement PLUi | Mairie de Blonville-sur-Mer : Informations pour réguler le nombre de résidences secondaires et meublés de tourisme | Mairie de Fleury-sur-Orne : Accompagnement sur l'évolution du projet lot C — Gestion et aménagement des mobilités à l'échelle du plateau socio-éducatif — Participation aux COTECH étude PTZC Retif — Jury du pôle petite enfance | Mairie de Juaye-Mondaye : Aménagement et accessibilité d'un terrain constructible | Mairie de Louvigny : ZAC Multisites - Visite d'opérations | Mairie de Mondrainville : Question sur un recours contre le PLU | Mairie de Montigny : Question sur une préemption | Mairie de Mouen : Question relative aux formations sur les lotissements | Mairie de Moutiers-en-Cinglais (Les) : Constructibilité d'un projet d'éco-tourisme en zone N | Mairie de Saint-Désir : Stratégie sur le changement climatique | Mairie de Saint-Philbert-des-Champs : Suite des réflexions pour l'aménagement d'un terrain communal avec zone humide | Mairie de Souleuvre-en-Bocage : Futur lotissement à Saint-Martin-des-Besaces — au Bény-Bocage | Mairie de Touffréville : Évolution du PLU | SCOT Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole : Suivi du SCoT | Syndicat mixte Ter'Bessin : Commissions "Aménagement durable" |

8 dossiers
à accompagnement long

Le pôle urbanisme du CAUE du Calvados est amené à suivre des dossiers sur plusieurs années, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), les études de mobilités... Ces accompagnements longs demandent beaucoup de concertation avec les partenaires et également au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Ces implications sont donc très irrégulières d'une année sur l'autre (réunions, relecture de documents, analyse technique, sensibilisation, ...)

| CALisieux Normandie : Révision du SCoT et élaboration du PLUi | CC Cœur de Nacre : Élaboration du PLUi | CC Intercom de la Vire au Noireau : Révision du SCOT du Bocage et de sa trame verte et bleue | CC Pré-Bocage Intercom Normandie : Révision du SCoT | CC Seules Terre et Mer : Élaboration du PLUi | CC Valès Dunes : Élaboration du PLUi | Mairie de Luc-sur-Mer : Étude relative à l'aménagement du front de mer, suivi | Mairie de Saint-Aubin-sur-Mer : Réflexion sur les mobilités |

BLAINVILLE-SUR-ORNE

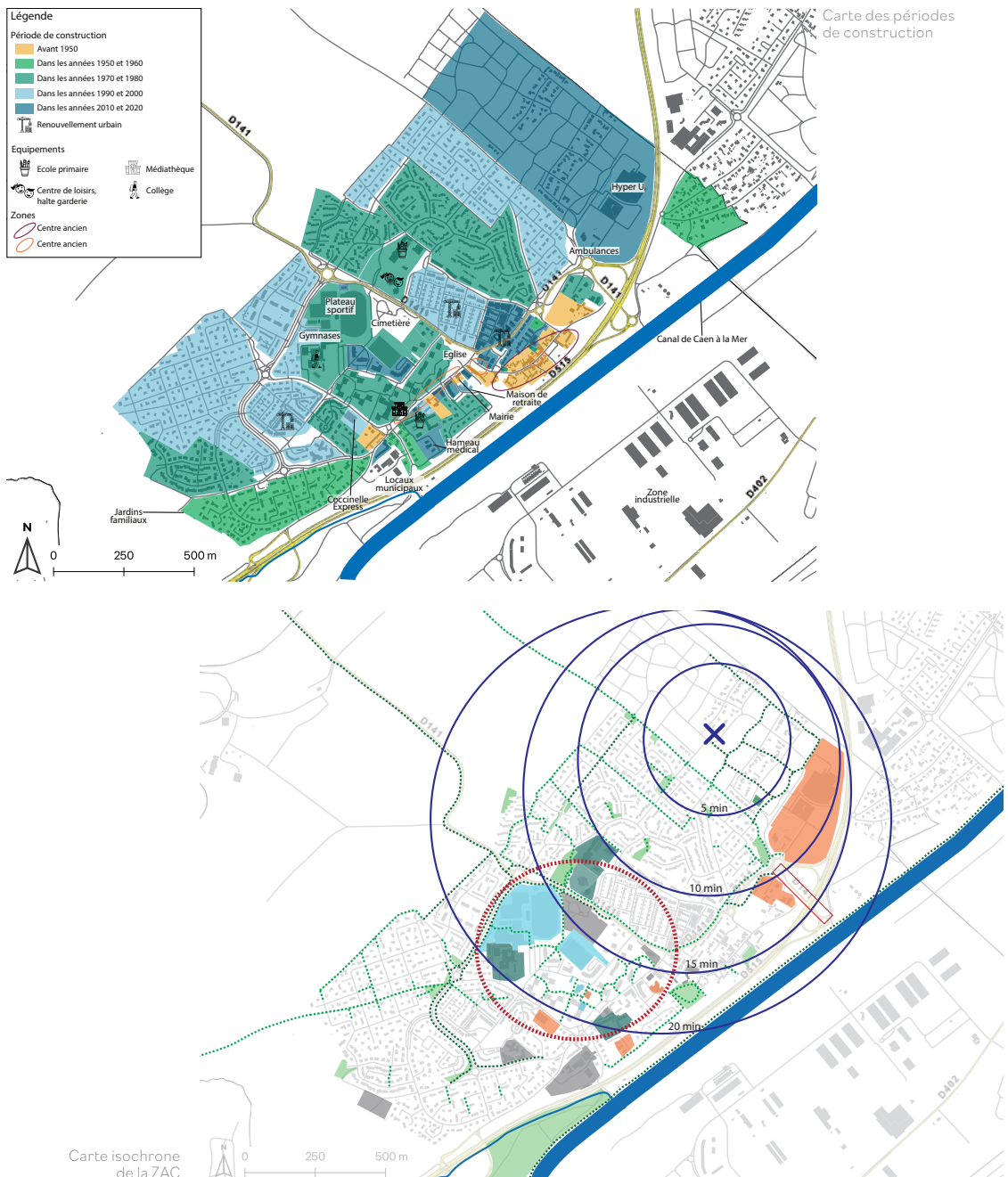
QUESTIONNER L'IMPACT DES NOUVEAUX HABITANTS SUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

En 2019, les premières pierres de la ZAC Les Terres d'Avenir ont été posées à Blainville-sur-Orne. Elle devrait accueillir, à terme, près de 1 000 logements et environ 2 500 nouveaux habitants.

Les élus s'interrogent sur les effets de cette croissance démographique et plus spécifiquement sur la capacité des équipements publics à répondre aux nouveaux besoins qui vont être générés, notamment au niveau scolaire. Ils souhaitent un diagnostic communal leur permettant de dessiner le portrait de la commune sous différents angles pour mieux appréhender les futurs aménagements à réaliser : démographie et statistiques, évolution urbaine, mobilité, équipements et services, etc.

L'histoire de l'urbanisation de Blainville a été retracée (cf. carte des périodes de construction), montrant une expansion par phases et par quartier, en parallèle de la construction d'équipements divers, permettant de répondre aux nouveaux besoins engendrés. Si la ZAC se construit proche des services et des équipements concentrés dans un bourg structuré (cf. carte isochrone), contrairement aux autres quartiers, aucun équipement n'est prévu. Seul un emplacement a été réservé pour éventuellement construire une école. S'agissant du dernier foncier disponible pour la commune, les questions ont été nombreuses quant au réel besoin de reconstruire une troisième école.

La réflexion oriente pour l'instant la stratégie des élus vers la réhabilitation d'une des deux écoles, proche des équipements sportifs et du centre de loisirs, dont les espaces pourraient être mutualisés et permettant ainsi de conserver du foncier pour un autre projet. La commune a d'ailleurs concouru à l'appel à idées « La classe, mon école » porté par le pôle architecture du CAUE.

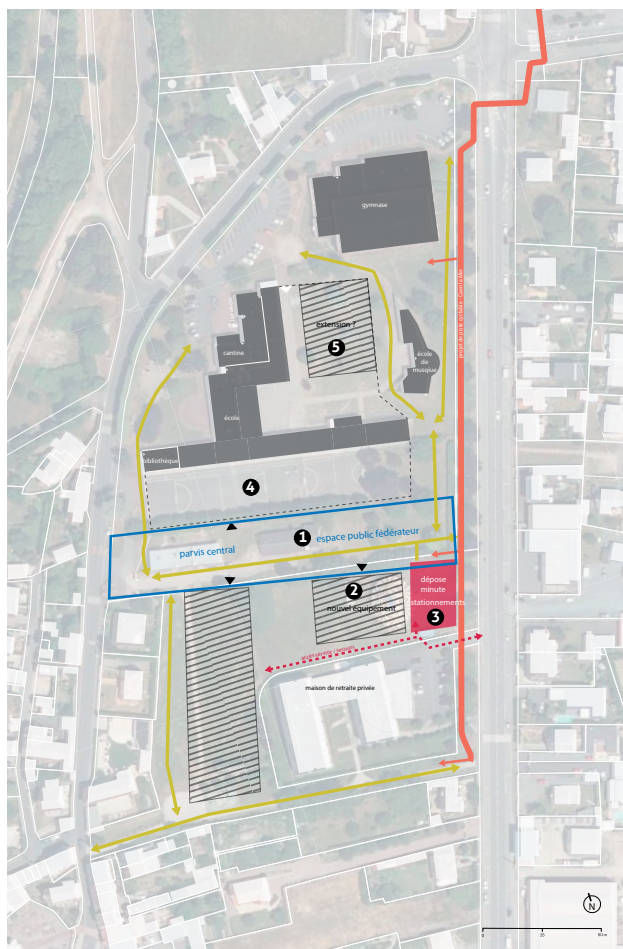


FLEURY-SUR-ORNE

AMÉNAGEMENT DU PLATEAU SOCIO-ÉDUCATIF

La collectivité souhaite l'accompagnement du CAUE dans sa réflexion autour des mobilités du plateau socio-éducatif. Elle travaille sur la mise en place d'un ensemble d'équipements destinés aux enfants avec la construction d'un nouveau pôle enfance dans le contexte où la commune accueillera beaucoup de nouveaux habitants (projet de ZAC, plusieurs permis d'aménager en cours).

Dans ce contexte le CAUE a proposé une étude approfondie du site de plateau socio-éducatif et ses alentours qui sont impactés par des projets en cours ou futurs. À partir de ce diagnostic le CAUE a proposé une cartographie des grands enjeux pour l'aménagement du plateau socio-éducatif et son évolution pour devenir un vrai lieu de rencontre et de vie pour ses usagers. Afin de définir le devenir du site d'étude le CAUE a proposé plusieurs scénarios d'aménagement avec des phasages qui s'inscrivent dans un contexte plus large d'évolution de la commune et de son centre-bourg.



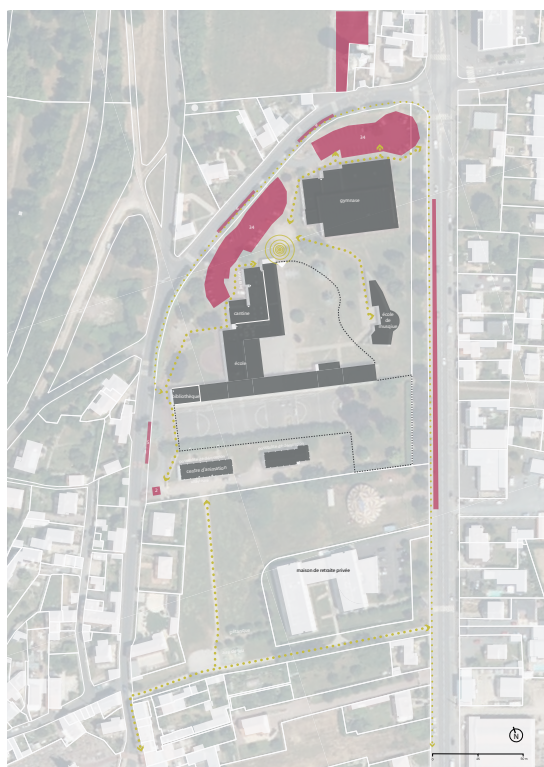
Phase finale de l'aménagement du plateau socio-éducatif :

- 1 - Un espace public central et fédérateur
- 2 - Nouvel équipement (médiathèque, école maternelle)
- 3 - Stationnement mutualisé
- 4 - Végétalisation de la cour d'école
- 5 - Nouveau bâtiment en fonction des besoins de l'école

Le plateau socio-éducatif - T3bis

- ❶ Créer un espace public central et fédérateur
- ❷ Nouvel équipement (médiathèque, école maternelle, etc.)
- ❸ Stationnement mutualisé
- ❹ Végétalisation de la cour d'école
- ❺ Créer un nouvel bâtiment en fonction des besoins (extension de l'école, regroupement scolaire)

Les cheminements et les stationnements



Les équipements



Le pôle paysage du CAUE accompagne les élus en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre sur l'approche et la faisabilité de leurs opérations d'aménagement, la définition de leurs besoins, et enfin l'aide à l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre compétentes pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions de conseils englobent l'aménagement d'espaces publics à l'échelle de villes, de bourgs ou de communes en milieu rural et urbain, des préconisations pour la préservation et la valorisation d'espaces naturels ou de sites classés, la gestion et la création d'équipements publics (parcs, cimetières, renaturation de cours d'écoles...) mais aussi le suivi d'études de grand paysage.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

94 nouvelles demandes

56 avis cd 14

49 conseils rendus

| Mairie de Barbery : Aménagement du parking de la mairie | Mairie de Bavent : Réflexion autour des stationnements dans le cœur de bourg — Restauration d'un lavoir avec un aménagement paysager | Mairie de Bretteville-sur-Laize : aménagement paysager du plateau des écoles | CU Caen-la-Mer : Conseil technique paysager au Château de Thaon en site classé | Conseil Départemental du Calvados : Ateliers pour la végétalisation de la cour du collège Hastings à Caen | CAUE du Calvados - Formation aux élus - végétalisation des cimetières | Conseil Départemental du Calvados : Ateliers pour la végétalisation de la cour du collège de Caumont-sur-Aure | CC Pays de Falaise - Pont-d'Ouilley : Aménagement des abords de l'accueil touristique | Conseil Départemental du Calvados - Le Castelet - expériences communes : Visite du cimetière avec les élus | Mairie de Colleville-sur-Mer : Aménagement urbain | Mairie de Courtonne-la-Meurdrac : Extension du cimetière | Mairie de Creully-sur-Seulles : Aménagement du cœur de bourg de Saint-Gabriel-Brécy | DDTM du Calvados - CLI : Présentation d'un projet aménagement de bourg | Conseil Départemental du Calvados : Ateliers pour la végétalisation de la cour du collège de Dozulé | DRAC Normandie : Jury Label jardins remarquables | DREAL Normandie : CoPiL Actualisation de l'atlas du paysage du Calvados | Mairie de Émiéville : Conseil technique sur la taille des ifs centenaires du cimetière | Mairie de Giberville : Atelier scolaire pour l'aménagement des cours de l'école Louis Aragon | Mairie de Glos : Aménagement et végétalisation du cimetière | Mairie de La Graverie, Souleuvre-en-Bocage : Création d'un nouveau cimetière paysager | Lisieux : Projet de végétalisation de cours d'écoles — Réaménagement de l'axe reliant le rond-point Champagne au rond-point de l'Espérance | Conseil Départemental du Calvados : Ateliers pour la végétalisation de la cour de collège Laplace de Lisieux | Mairie de Longueville : Aménagement de la traversée de bourg | Mairie de Louvigny : Atelier scolaire pour le projet d'aménagement de la cour d'école Hubert Reeves | Mairie de May-sur-Orne : Végétalisation du cimetière | Mairie de Mutrécy : Aménagement urbain | CC Normandie Cabourg Pays-d'Auge, Dozulé : Aménagement de la cour d'école | Mairie de Olendon : Aménagement d'un parc | Mairie de Pontécoulant : Aménagement paysager du cimetière | Mairie de Pré-d'Auge : Création d'un nouveau cimetière | Région Normandie : Observatoire Photographiques des Paysages des Plages du Débarquement | Région Normandie, Trévières : Atelier et visite des projets de requalification d'espaces publics de ville de la reconstruction | Mairie de Saint-Désir : Création d'un cheminement entre l'école et le plateau sportif — Création d'un parc des naissances | Mairie de Saint-Omer : Projet d'aménagement d'un plateau de jeux abords de la mairie | Mairie de Saint-Germain-le-Vasson : Végétalisation du cimetière | Mairie de Soignolles : Aménagement du cimetière | Mairie de Thue-et-Mue, Bretteville-l'Orgueilleuse : Cours d'écoles | Mairie de Thue-et-Mue, Cheux : Cour d'école | Mairie de Trévières : Consultation pour un projet d'aménagement d'un parc zone de fraîcheur | Mairie de Vaux-sur-Seulles : Extension du cimetière | Mairie de Verson : Conseil technique pour la protection de parcelle arborée aux abords d'un monument historique | Mairie de Victot-Pontfol : Projet d'aménagement des abords de la mairie | Mairie de Vire-Normandie, Coulonces : Cimetière communal — Projet de transformation d'un parc au bord de la Vire — Projet de valorisation du jardin Lemire et du patrimoine de la reconstruction |

1 jury de concours

| CC Mézidon-Vallée-d'Auge Jury de concours pour le Parc du Breuil, Mézidon-Canon |

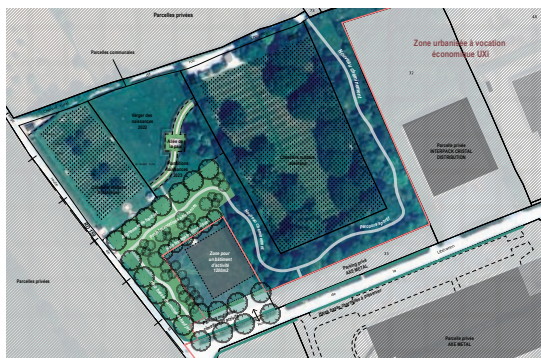
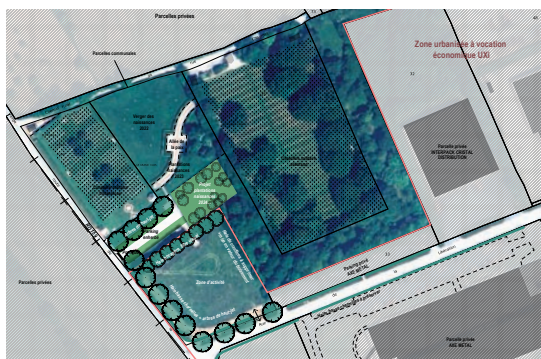
SAINT-DÉSIR

AMÉNAGEMENT D'UN PARC DES NAISSANCES

La commune propose depuis plusieurs années la plantation d'arbres pour chaque nouvelle naissance sur son territoire. Dès 2022, le CAUE avait été contacté par les élus pour réfléchir à l'implantation d'un verger des naissances au niveau d'une parcelle communale reliant les cimetières militaires du Commonwealth et allemand. L'opération ayant rencontré un vif succès, la commune renouvelle l'expérience en 2023 en complétant les plantations le long de cette allée de la paix.

Pour les naissances de l'année 2024, les élus souhaitent poursuivre l'opération au sud des cimetières mémoriels, sur une plus vaste parcelle communale, dans la continuité du parking existant sur le site en tout-venant. La configuration de cette parcelle, située en bordure d'une zone d'activité économique, méritait de mener une réflexion plus globale pour proposer une vision à plus long terme de l'opération "Une naissance, un arbre". Le CAUE a donc proposé plusieurs scénarios d'aménagement pour repenser l'articulation de ce site mémoriel avec un projet de "Parc des naissances" et une zone d'activité encore en développement aux abords.

Parmi les 4 scénarios proposés, les élus ont sélectionné le projet le plus ambitieux en termes d'aménagements paysagers, qui propose de repenser le zonage de la zone constructible de la zone d'activité au profit d'un aménagement paysager plus cohérent avec l'ensemble du site et la mise en valeur de ce site de mémoire présent bien avant l'implantation de la zone d'activité. La discussion a été amorcée avec la communauté d'agglomération de Lisieux-Normandie qui dispose de la compétence en termes d'activité économique.



SENSIBILISATION

FAIRE CONNAÎTRE LE CAUE

Réseaux sociaux, salons, presse & ressources documentaires

Dans un contexte où la diffusion de l'information et le partage des connaissances sont essentiels, le CAUE du Calvados déploie une stratégie active pour faire connaître ses actions et ses ressources. À travers ses réseaux sociaux, ses plateformes documentaires, sa présence dans la presse et sa participation à des salons professionnels, il valorise son expertise et renforce sa visibilité auprès de ses différents publics. Cette dynamique s'appuie notamment sur des outils structurants tels que le site interactif C-Archisimple, le portail documentaire DocOuest, l'Observatoire national des CAUE et le centre de ressources.

221 publications sur les réseaux sociaux

1200 études en ligne sur le site DocOuest pour le Calvados

136 fiches pour le Calvados sur l'Observatoire des CAUE dont **19** ajoutées

INSTAGRAM

- 1140 abonnés
- 6200 couvertures
- 27 000 vues
- 848 visites du profil
- 66 publications
- 465 "likes"
- 31 partages

En 2025 la page Instagram du CAUE continue de progresser. Nous y partageons des photos destinées au grand public, notamment sur nos événements de type balades, colloques, concours photo, ateliers, cérémonies, ouvrages divers, sensibilisation scolaire...

Nous en profitons également pour partager les posts ou stories (contenu à durée limitée de 24h) de nos partenaires des acteurs de l'architecture. Ce réseau social nous permet de toucher un public jeune et varié. Cela augmente également notre visibilité depuis un mobile (marketing géolocalisé). Proposer un contenu visuel fixe ou des vidéos augmente la visibilité du CAUE sur les réseaux sociaux.

Les 2 publications les plus plébiscitées :

- Jeu de piste à Bayeux (16 likes, 2 partages, 310 couvertures),
- Visite du Jardin des Oubliées à Balleroy-sur-Drôme (15 likes, 150 couvertures).

FACEBOOK

- 2 079 followers
- 1772 mentions j'aime la page
- 8 300 couvertures
- 65 009 vues
- 6 700 visites de la page
- 92 publications
- 1059 interactions avec le contenu
- 219 "likes"
- 63 partages

Ce réseau social reste un outil de communication important et possède une forte portée dans le cadre de la communication digitale du CAUE du Calvados.

Ce réseau social nous permet de toucher notre communauté et une large audience au quotidien. Notre page professionnelle se nomme @CAUE DU CALVADOS et permet aux visiteurs de trouver le CAUE du Calvados, de suivre nos missions et

événements. C'est également un lieu d'interaction et de partages. Nous y relayons régulièrement du contenu renvoyant sur notre site Internet afin de générer des visites et du trafic. Cela peut ainsi affecter positivement la visibilité de notre site et remonter dans les moteurs de recherche tel que Google.

Les statistiques ont démontré que les visuels avec peu de texte étaient préférés au contenu long et sans images ou photos. Nous utilisons un ton à la fois institutionnel, informatif et restons dans une approche assez ludique pour le grand public.

Les 2 publications les plus plébiscitées :

- pour le lancement du concours photo "Calvados en mouvement" (8 likes, 12 partages, 1 200 couvertures)
- pour le jury du "Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados" (20 likes, 2 partages, 251 couvertures)

LINKEDIN

- 2 267 abonnés
- 55 421 impressions de posts
- 63 publications
- 968 "likes"
- 91 partages

Linkedin est un réseau social professionnel largement utilisé par toutes les professions. Ce réseau nous permet de développer notre sphère professionnelle.

Nous y publions du contenu en lien avec l'architecture, le design, le paysage, l'environnement et l'urbanisme. La page LinkedIn nous permet de valoriser nos métiers, de diffuser nos offres d'emploi auprès de cibles plus spécifiques.

SITE INTERACTIF "C-ARCHISIMPLE"

- date de mise en ligne : juillet 2022
- environ 110 sites proposés
- 1 300 utilisateurs
- 2 500 vues



c-archisimple.fr

Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité architecturale, paysagère et urbaine, il a semblé important pour le CAUE de mettre à disposition du grand public un

site interactif qui lui permette de découvrir les opérations et actions vertueuses du département réalisées au cours des XX^e et XXI^e siècles. Le site propose des itinéraires de découverte et des balades libres à travers le patrimoine architectural, la diversité des paysages ou encore l'aménagement des villes et villages du territoire.

Cette base de données est enrichie d'opérations sélectionnées pour leur qualité de conception, leur caractère innovant ou encore leur valeur patrimoniale.

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN 1 CLIC "CAUE-DOCOUEST"

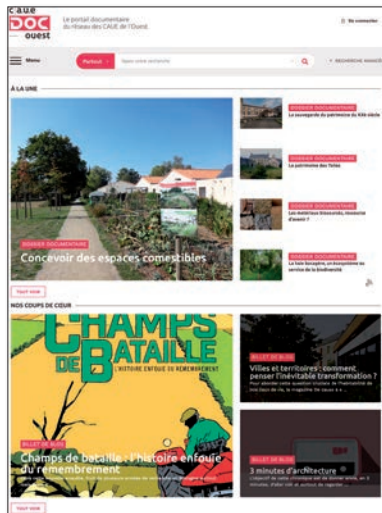
- CAUE de l'Ouest : 14, 22, 44, 49, 50, 72 et 85
- catalogue numérique de l'intégralité des ressources documentaires
- alimentée au quotidien
- plus de 51 800 références en ligne
- plus de 20 000 visites
- plus de 1 200 études dans le Calvados

caue-docouest.com

En 2021, le réseau DocOuest a fait le choix de changer de prestataire pour son portail documentaire afin d'offrir aux usagers et à l'équipe un meilleur service et une plate-forme plus performante et plus moderne. Le choix s'est porté sur le logiciel Syracuse.

Le portail a pris du retard du fait de sa complexité technique. En 2024, le nouveau portail DocOuest a été mis en ligne.

Le portail met en avant les nouveaux ouvrages et les nouvelles revues du réseau (les revues sont dépouillées et les articles sont saisis en lien avec la revue). Il y a aussi à la une des dossiers documentaires, ainsi que des coups de cœur sous forme de billets de blogs. Une partie importante est consacrée à nos productions : publications des CAUE, fiches pratiques de conseils à destination des particuliers, DVD, accompagnements aux communes, dossiers documentaires, expositions... La rubrique "On documente" permet d'accéder rapidement à une recherche thématique définie.

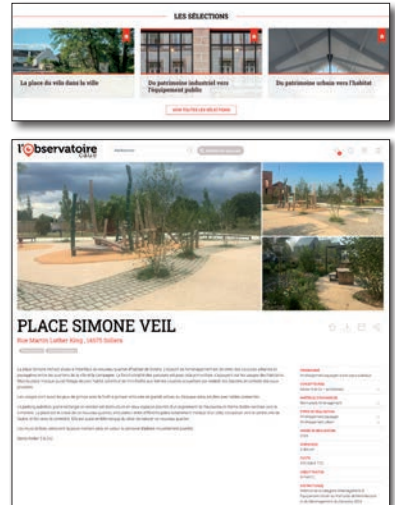


OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

- 54 CAUE adhérents
- 6 934 réalisations en ligne
- 611 765 pages vues/mois
- 250 385 visiteurs uniques/mois
- 1 681 pages vues/jour en moyenne

caue-observatoire.fr

L'Observatoire des CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données nationale, régulièrement actualisée et nourrie d'opérations sélectionnées par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage ou d'exemple. Les dernières nouveautés : une newsletter et des sélections thématiques.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- 12 nouvelles acquisitions en rapport avec nos thèmes de l'année ou en fonction des thèmes à actualiser ou développer
- plus de 1 100 ouvrages disponibles

Le centre de ressources et de documentation du CAUE du Calvados intervient en interne en soutien aux membres de l'équipe mais aussi, en externe, à la disposition des élus, professionnels, étudiants, enseignants et particuliers. Spécialisé en architecture, habitat, urbanisme, environnement et paysage, il offre de nombreuses ressources empruntables.

Concernant le prêt de documents, l'ensemble des ressources du CAUE (ouvrages, brochures, revues...) peuvent être empruntées gratuitement pour une durée de 30 jours renouvelable sur simple demande.



PLAQUETTE À DESTINATION DES ÉLUS

Le CAUE a diffusé une plaquette à destination des élus des communes du Calvados.

Elle leur rappelle que le CAUE les accompagne dans leurs projets et met à leur service une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes) pour les conseiller gratuitement dans leurs réflexions d'aménagement, qu'il s'agisse de construire, réhabiliter ou repenser les espaces publics.



SALON DES COLLECTIVITÉS 2025

Le CAUE a tenu un stand durant le Salon des Collectivités du Calvados, organisé par l'UAMC à l'hippodrome de Cabourg.

Pour les élus, décideurs locaux et professionnels, il s'agit d'un événement incontournable pour échanger sur les défis et innovations des collectivités territoriales. Ce salon a été l'occasion pour le CAUE de mettre en avant la structure et ses accompagnements.



SALON DE L'HABITAT 2025

Le CAUE du Calvados a participé au Salon de l'Habitat du 14 au 16 mars 2025 au Parc des Exposition de Caen. Nos architectes conseillers et nos paysagistes ont pu répondre gratuitement aux questions des particuliers concernant leur projet de construction, de rénovation, d'aménagement et les informer sur la réglementation.



LA PRESSE DU JOUR

Le CAUE assure une veille quotidienne de la presse locale afin de suivre l'actualité liée à l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'environnement, au paysage et aux collectivités locales. Les articles sélectionnés sont ensuite partagés avec l'ensemble de l'équipe.

LE CAUE DANS LA PRESSE EN 2025

Les relations publiques et les relations presse se sont développées au CAUE du Calvados.

En effet de nombreux articles mentionnant le CAUE ou ses actions, sont parus dans la presse locale (dont Ouest-France), dans les gazettes des Communes, les blogs, les agendas culturels de Caen-la-Mer, la revue Pays d'Auge, Unidivers...

Architecture

| Blainville-sur-Orne. Évolution de l'école Joliot Curie (Ouest France, 19/11/25) | Condé-en-Normandie. Projet de réhabilitation de la médiathèque (Ouest France, 02/10/25) | Honfleur. Honfleur se dote d'une charte colorimétrique (Ouest France, 27/06/25) | Blainville-sur-Orne. À quoi sert le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ? (Liberté Le Bonhomme, 26/06/25) | Blainville-sur-Orne. Faudra-t-il construire une troisième école ? (Ouest France, 20/06/25) | Cambes-en-Plaine. Dans l'ancienne mairie, c'est parti pour plus d'un an de travaux (Ouest France, 22/05/25) | Honfleur. Le patrimoine à l'heure des grands travaux (Ouest France, 08/03/25) | Fontenay-le-Marmion. La mairie rachète la boulangerie du village et veut créer cinq logements derrière (Liberté Le Bonhomme, 06/03/25) | Fontenay-le-Marmion. Logements seniors : des réflexions sont en cours (Ouest France, 31/01/25) | Balleroy-sur-Drôme. Le maire appelle au mécénat pour des travaux (La Renaissance Le Bessin, 30/01/25) | Bréville-les-Monts. Sécurité routière et sobriété énergétique aux vœux du maire (Le Pays d'Auge, 24/01/25) | Bréville-les-Monts. Le maire prévoit deux nouvelles commissions (Ouest France, 22/01/25) | Annebault. La commune reprend la main sur l'ancien presbytère pour y créer trois logements (Le Pays d'Auge, 28/01/25) | Annebault. Programme de 3 logements communaux (Ouest France, 17/01/25) | Saint-Désir. Vœux du maire : le complexe sportif pourrait être inauguré en septembre (Ouest France, 17/01/25) |

Aménagement - Paysage

| Combray. Le cimetière se met au vert et la salle de réunion reprend vie (Les Nouvelles de Falaise, 25/09/2025) | Combray. À la hauteur de nos moyens : Deux réalisations importantes dans la commune (L'Orne Combattante, 25/09/2025) | Combray. Massifs de fleurs, pelouse... Le cimetière se végétalise (Ouest France, 16/09/2025) | Le Bû-sur-Rouvres. Un parc pour les familles a été inauguré (Ouest France, 27/05/2025) | Touques. La communauté de communes territoire pilote d'une réflexion nationale sur la résilience urbaine (Le Pays d'Auge, 28/03/2025) | Combray. Le cimetière réaménagé pour simplifier l'entretien (Ouest France, 08/03/2025) | Saint-Pierre-en-Auge. L'aménagement du parc des Tanneries lancé (Le Pays d'Auge, 07/03/2025) | Gonnevill-sur-Honfleur. Le conseil municipal en 6 points (Le Pays d'Auge, 07/03/2025) | Saint-Désir. La plaine sportive sera bientôt opérationnelle (Ouest France, 29/01/2025) | Trévières. Des projets en attente des financements de l'État (Ouest France, 10/01/2025) |

Sensibilisation

| Blangy-le-Château. De nombreux visiteurs partis à la découverte du village (Ouest France, 25/09/25) | Caen. Nos idées de sorties pour le week-end : enquête aux cimetières dormants (Ouest France, 13/09/25) | Lisieux. Des animations l'après-midi et du cinéma en plein air à la tombée de la nuit (Le Pays d'Auge, 22/07/25) | Amfreville. Construction d'une cabane à l'école (Ouest France, 24/05/25) | Saint Georges d'Aunay. Aux vœux, le maire évoque des "choix budgétaires prudents" et le projet éolien (La Voix Le Bocage, 30/01/25) | Cambremer. Le Photo Club, une passion pour l'image (Ouest France, 18-19/01/25) | Lisieux. Certaines églises sont en très mauvais état (Ouest France, 13/01/25) |

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

À travers sa mission de sensibilisation, le CAUE intervient notamment auprès du grand public. Pour celui-ci, le CAUE propose de nombreuses actions : programmation culturelle, concours photos, expositions, jeux de piste, visites, balades. Il produit et édite des ouvrages, des plaquettes sur des thématiques relatives à ses trois domaines de compétence, architecture, urbanisme et paysage.

70 participants à la programmation culturelle

4 plaquettes sur le patrimoine de la reconstruction dans le Calvados

5 lieux d'exposition

L'événement fut l'occasion de découvrir les lauréats.

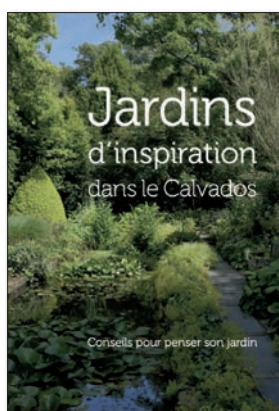
- 1^{er} prix : José-Manuel PIRES-DIAS pour sa photo "Jour de pluie à Villers-sur-Mer"
- 2^{ème} prix : Erwan GUIOCHON pour sa photo "Les paddles"
- Mention patrimoine paysager : Gilbert GUILLOTIN pour sa photo "Grimpeuse vers les pommiers"
- Mention patrimoine historique : Betty PANAJOL pour sa photo "Beach Volley à Omaha Beach"
- Prix du public : Emmanuelle ONNO pour sa photo "À la volée !"

OUVRAGE "JARDINS D'INSPIRATION DANS LE CALVADOS"

Face au succès de la première édition de l'ouvrage en 2021 et ayant fait l'objet d'une réimpression en 2022, le CAUE du Calvados a proposé une nouvelle édition en 2025.

Celle-ci vient apporter des informations sur les transformations qu'ont pu connaître les onze jardins qui illustrent ce livre depuis la première édition ainsi que les nouvelles connaissances liées à l'évolution du changement climatique et ses conséquences sur le végétal et les jardins.

Les dernières publications et l'agenda des événements liés au monde des jardins en Normandie, ont également été actualisés.

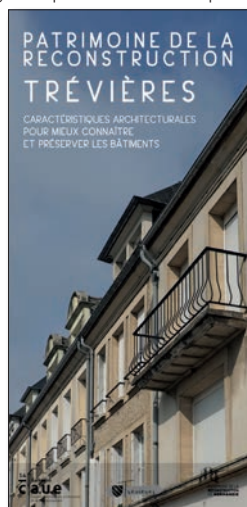


PLAQUETTES SUR LE "PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION DANS LE CALVADOS"

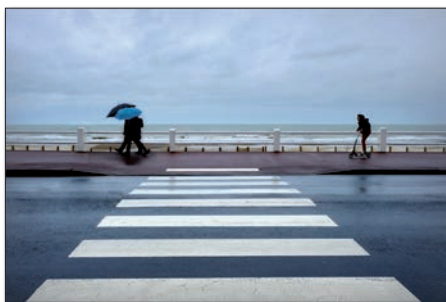
Consciente de la nécessité de mettre en valeur son patrimoine de la Reconstruction, œuvre souvent des grands architectes et urbanistes de l'époque, la région Normandie a créé le label "Patrimoine de la Reconstruction en Normandie". Il vise à prendre en compte à la fois l'intérêt historique et architectural de ce patrimoine, son potentiel culturel et touristique, et sa place dans l'aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants.

Après Vire, Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon à s'être engagées dans cette démarche et à avoir sollicité le CAUE pour les accompagner dans la production d'un guide à destination de leurs habitants, c'est la commune de Trévières qui a souhaité que le CAUE élabore une plaquette de sensibilisation sur la qualité du patrimoine communal afin d'offrir un regard plus curieux et plus qualitatif à ces habitants tout en leur faisant prendre conscience de l'intérêt de la préservation et de la restauration des caractéristiques d'origine.

Ce guide a pour but de sensibiliser les habitants à la qualité de ce patrimoine afin de le regarder sous un angle plus qualitatif, le comprendre pour mieux le préserver et le restaurer dans le respect de ses caractéristiques d'origine.



CONCOURS PHOTOS "CALVADOS EN MOUVEMENT"



Le jury s'était réuni le 8 novembre 2024 pour élire les gagnants et à la suite du vote en ligne qui a eu lieu du 18 novembre au 8 décembre 2024, un prix du public a également été remis.

Puis la remise des prix du concours et le vernissage de l'exposition se sont déroulés le 18 mars à la Maison départementale des Sports à Hérouville-Saint-Clair.

La cérémonie était présidée par Sébastien Leclerc, président du CAUE et conseiller départemental, en présence de Philippe Delval photographe professionnel et président du jury.



COMITÉ DE LABELISATION “LA BEL’MARE”

Le Conservatoire d’espaces naturels de Normandie a organisé un comité attribuant le label “La Bel’mare”, à des mares favorables à la biodiversité. Ce label repose sur une charte de gestion et une grille de critères, avec la participation de partenaires, collectivités, experts et financeurs, mobilisés selon les projets.

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Les expositions du CAUE ont été accueillies en 2025 dans plusieurs communes du Calvados. Et six lieux d’exposition sont déjà programmés pour 2026.

Adieu bitume, les cours décollent ! Pavillon à Caen, du 10 décembre 2024 au 23 mars 2025



Calvados en mouvement : Maison départementale des Sports à Hérouville-Saint-Clair, du 18 mars au 3 mai, Médiathèque de Fontaine-Étoupefour, du 26 juin au 23 septembre

Palmarès de l’Architecture et de l’Environnement du Calvados 2024 : Le Pavillon à Caen, du 23 avril au 25 mai

Jardins dans tous les sens : Grange à Dîme d’Asnelles, du 20 au 31 août

Vivre ensemble : La Rivière-Saint-Sauveur, parc de la Nobel, du 30 juin au 31 août

JARDINS INSOLITES

- 4 jardins insolites mis à l’honneur
- 6 dates de juin à septembre 2025
- 74 participants



Derrière le mot jardin, il existe de multiples conceptions de l’espace, diverses ambiances, et peut-être autant de rapports au végétal que de jardiniers.

Nous avons cherché des lieux à la fois remarquables et inspirants, pour finalement arrêter la programmation culturelle sur 4 jardins aux thématiques bien distinctes et complémentaires.

Un monde à soi, écrire au jardin enchanté, La Forge à Honfleur

- 19 participants
- 2 ateliers d’écriture
- verrière aux vitraux, tunnel, ancien lavoir, murs animés de mosaïques, sculptures monumentales ou plus discrètes

“Jardin conservatoire des fleurs et légumes anciens du Pays d’Auge” à Saint-Pierre-en-Auge

- association “Montviette Nature”, Christiane Dorléans
- plantes de guerres, médicinales, magiques...
- 15 participants

La passion des roses anciennes au “Jardin des oubliées” à Balleroy

- au pays des roses anciennes grâce à son jardinier **Éric Lenoir**
- 13 participants

“L’oublié du cimetière dormant”, enquête à Caen

- 1 nouvelle enquête
- 30 personnes

Le lancement de la nouvelle enquête a eu lieu le 13 septembre. Le public est invité à la découverte d’espaces verts qui ne sont pas tout à fait des jardins : les cimetières dormants. Grâce à l’enquête, les participants partent à la recherche de l’identité d’un illustre résident de l’éternité et découvrent ainsi le cimetière dormant Saint-Nicolas et celui des Quatre Nations tout en s’intéressant au quartier qui les entoure.

Le livret est disponible gratuitement à l’Office de Tourisme de Caen-la-Mer pour des visites en autonomie.

En raison du succès des “jeux de piste”, les précédents livrets sur Bayeux, Lisieux et Falaise, ont été réimprimés et distribués dans les offices de tourisme.



LA PROGRAMMATION CULTURELLE

La programmation culturelle vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de l’architecture, du paysage et de l’urbanisme, en rendant ces éléments du cadre de vie accessibles et compréhensibles.

“Ciné-patrimoine” à Lisieux

- projections en plein air devant la salle multi-activités
- atelier d’architecture et de géométrie
- 30 personnes réparties sur 4 postes d’activités (défi construction de l’arche romane, la magie des fibres, archifrise en autonomie, coloriage)

Journées Européennes du Patrimoine, Le Millénaire à Caen

- découverte du musée des Beaux Arts sous l’angle de son architecture
- 7 personnes
- réutilisation de l’arche fabriquée par le CAUE

Les nuits de la lecture “Le patrimoine fait son show !” à Colombelles

- médiathèque “Le Phénix”
- 13 auditeurs libres
- diaporama interactif et ludique sur le patrimoine
- réutilisation de l’arche fabriquée par le CAUE

“Carte Blanche” à Caen

- au musée des Beaux-Arts
- 20 personnes sensibilisées
- création de supports de médiation pour sensibiliser à l’architecture moderne
- réutilisation de l’arche fabriquée par le CAUE

LES JARDINS PARTAGÉS DU CALVADOS

Le CAUE a échangé avec le Département du Calvados sur les jardins partagés : état des lieux, références, enjeux et pistes d’action. Après l’identification des projets, le CAUE a suivi la politique départementale. Une rencontre poursuivra le développement de l’accompagnement partenarial.

LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

Le CAUE du Calvados sensibilise le jeune public à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme via ateliers, visites et outils pédagogiques. Malle éducative, projets concrets et découvertes de métiers permettent d'observer, comprendre et imaginer leur environnement. Ces actions développent la curiosité, l'esprit critique et la participation aux transformations des espaces du quotidien.

2 329 enfants sensibilisés

103 classes (maternelles, primaires et collèges)

2003 année de création des Enfants du Patrimoine par les CAUE d'Ile-de-France

MALLE PÉDAGOGIQUE "CRAQUE BITUME ET POUSSENT RACINES"

- 2 exemplaires destinés aux écoles de collectivités ayant un projet de transformation de cour d'école
- test de la malle en 2026 à l'école de Seulline
- pour en disposer, la demande est à adresser au CAUE par la collectivité ayant la compétence scolaire, en lien avec l'équipe pédagogique de l'école (sous réserve de disponibilité)

Après avoir posé les premières intentions en 2024, la "mallette" est devenue une "malle" riche en contenus pédagogiques. Un cahier d'activités, des cartes et des lettres de mission ont été créés puis mis en forme, avec le matériel nécessaire pour accompagner les élèves dans la transformation de leur cour.

La graphiste S. Machefert a conçu 7 petits animaux guides : la salamandre, accompagnée de l'abeille, l'hirondelle, l'écureuil, le lézard, le hérisson et la taupe. Ils aident les enfants à redécouvrir et imaginer leur cour.

Le cahier se compose de deux parties :

- diagnostic "Si la récré m'était contée par une salamandre"
- projet "Abracadabra, réenchantons la cour de récré"

Après une présentation du métier de paysagiste, les élèves observent leur cour (matériaux, végétation, usages, climat...) et découvrent des notions comme la perméabilité ou l'orientation, avec des activités ludiques. Ils élaborent ensuite, en groupe, des propositions d'aménagement, conservées dans le cahier, puis rédigent une lettre au maire et aux futurs élèves.

La malle permettra ensuite de proposer une étude de faisabilité pour la renaturation de la cour, réalisée par le CAUE en concertation avec élèves, enseignants et collectivité.



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

- 99 réservations sur 104 créneaux
- 41 visites différentes
- 46 structures partenaires
- 2 239 entrées d'élèves
- 6 classes de maternelles
- 76 classes d'élémentaires
- 17 classes de collégiens
- + 7% de fréquentation nationale



La veille des Journées Européennes du Patrimoine, les CAUE proposent aux élèves, de la maternelle au lycée, un programme d'activités gratuites adaptées au jeune public. Ateliers, visites ludiques, balades, jeux de piste et expérimentations leur permettent de découvrir le patrimoine architectural et paysager.

Ces activités sont soutenues par le ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre du label "Levez les yeux". Cette journée vise à sensibiliser les élèves au patrimoine (architectural, urbain, paysager et culturel), à les amener à réfléchir à l'espace et à ses usages, et à offrir aux enseignants de nouvelles approches pédagogiques hors de la classe.

Toutes les activités sont disponibles sur le site "Les Enfants du Patrimoine", mis en place par la Fédération Nationale des CAUE, qui coordonne l'événement au niveau national, avec le soutien de la DRAC.

À Caen, les enfants ont été accueillis sur trois sites :

- la bibliothèque Alexis de Tocqueville, où deux classes ont découvert le bâtiment à travers une visite ludique, en s'interrogeant sur sa structure et sa représentation en plans et en coupes
- le tribunal judiciaire, où deux classes ont bénéficié d'une visite avec des professionnels pour comprendre à la fois l'architecture et le fonctionnement de la justice
- l'ancienne église Saint-Nicolas, où trois classes ont exploré l'acoustique, l'architecture romane, les techniques de construction et des œuvres liées au Millénaire de Caen

Pour plus d'informations, consultez le bilan annuel sur le site : les-enfants-du-patrimoine.fr, et rendez-vous le vendredi 18 septembre 2026 pour la prochaine édition, sur le thème "Le patrimoine en danger".

CONSTRUIRE ICI MA CABANE À AMFREVILLE

- *accompagnement de 2 classes*
- *25 élèves de CE2*
- *21 élèves de CM1*

Après avoir été sensibilisés au métier d'architecte et aux différentes manières de concevoir un projet, les élèves se sont mis dans la peau d'un architecte en construisant eux-mêmes deux cabanes.

Avec l'accord de la commune et l'appui des services techniques, l'emplacement a été choisi, leur permettant de comprendre les contraintes réglementaires : on ne construit pas n'importe où. Les questions de vent, de climat et d'usage ont été abordées. Ils se sont projetés à échelle réelle, réfléchissant à la fonction de la cabane : entrées, sorties, capacité d'accueil et circulation.

Ils ont également exploré la notion de ressource en observant leur environnement. Parents, élèves, enseignantes, collectivité et CAUE ont collecté des fibres végétales, privilégiant le recyclage.

Après une initiation aux architectures biosourcées et à la vannerie, les élèves ont expérimenté la construction sur deux demi-journées : structure, murs, toiture. Accompagnés par les adultes, ils ont planté les poteaux et compris l'importance de l'ancrage, tout en travaillant en petits groupes.

Ils ont ainsi confronté leurs idées à la réalité et mené le projet jusqu'à sa réalisation. La pose collective de la toiture a été un moment fort. Les cabanes ont enfin été inaugurées en présence des parents.



DÉCOUVRIR LE MÉTIER D'URBANISTE À TROARN

- *1 école*
- *44 élèves*
- *2 classes : CE2-CM1 et CM1*

Les chargées d'études du pôle urbanisme ont proposé aux élèves un accompagnement personnalisé en fonction de l'environnement de l'école et du contexte scolaire.

L'objectif était de faire découvrir le métier d'urbaniste, de partager les grandes logiques d'aménagement de nos lieux de vie et de proposer une nouvelle lecture de l'environnement. L'accompagnement se décomposait en 3 grandes étapes.

Présentation du métier et des grandes notions de l'urbanisme

L'objectif principal est de faire connaissance avec les élèves et de leur présenter le métier d'urbaniste et ses bases, en trois séances. La première porte sur deux enjeux : construire des logements pour tous (avec espaces publics et équipements) et respecter l'environnement. La deuxième mobilise les connaissances des élèves, leur observation et leur logique autour du parcours résidentiel et de la diversité des logements nécessaires. La troisième aborde, selon les besoins, d'autres notions (cartographie, écoquartier), avec un focus sur les fonctions de l'espace public : se déplacer, se rencontrer, jouer, faire du sport, profiter de la nature. Les thèmes sont traités par des questions et de courts exercices pour faciliter la compréhension et la mémorisation.

Balade urbaine dans la commune de Troarn

Cette visite à pied dans le quartier de l'école vise à porter un regard nouveau sur un lieu connu, en réutilisant les notions vues en classe de façon ludique (jeux, devinettes). Les enfants mobilisent leur logique et leur ressenti de la qualité urbaine, observent attentivement et élaborent leur propre diagnostic, comme de vrais urbanistes.

Ateliers pour réaliser la maquette d'une ville imaginaire

La séquence d'ateliers s'est généralement déroulée en trois séances : une première pour définir la trame de la ville (éléments naturels, voirie, équipements, logements), une deuxième en groupes pour organiser les espaces et réaliser une partie de la maquette, et une troisième pour finaliser l'ensemble. Les enfants ont utilisé différentes techniques (volumes, pliage, collage) pour créer une maquette en 3D avec du papier de couleur.

Chaque classe a réalisé sa ville imaginaire, puis une ville commune a été formée en réunissant toutes les maquettes. Enfin, chaque classe a présenté son projet aux autres élèves.



DU CONSEIL À LA FORMATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

Le CAUE, toujours au plus près des élus et des professionnels, organise des formations et des animations autour des thématiques de l'urbanisme et de l'architecture et intervient auprès des élèves et étudiants, futurs professionnels de l'aménagement et de l'immobilier. Il propose également d'autres actions de sensibilisation sur des enjeux d'actualité abordés lors de colloques et d'appels à idées. Enfin, il produit et édite des guides et des livrets éclairant sur les pratiques, stratégies et expériences transposables à notre territoire.

80 participants au colloque #6

7 formations aux élus, aux professionnels et futurs professionnels

FORMATIONS DES ÉLUS

"DU PLUI À L'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES"

Cette formation éclaire les élus sur les possibilités et les démarches à suivre pour aménager des zones à urbaniser des PLU(i)s, mais aussi sur les bonnes pratiques de l'aménagement.

"LE B.A.B-A DE L'URBANISME"

Cette formation permet aux élus d'acquérir une vision d'ensemble du champ de l'urbanisme, identifier les logiques des différents domaines d'application (réglementaire/opérationnel) et s'approprier le vocabulaire technique nécessaire pour envisager sereinement ses prochaines démarches (comprendre ses interlocuteurs et se faire comprendre).

CLUB PLANIF'

- 2 rencontres
- 34 participants

Le CAUE du Calvados a organisé deux Club Planif' pour les chargés de mission urbanisme de PLU(i) et de SCoT du département.

Le premier, portait sur "La nature dans les documents d'urbanisme". La matinée était animée par le bureau d'étude CITADIA, avec l'appui des urbanistes du CAUE. La seconde rencontre, intitulée "SCoT/PLUi : des outils stratégiques pour penser l'eau dans un contexte de dérèglement climatique", présentait un guide sur l'intégration des enjeux de l'eau. Le sujet était exposé par CITADIA et les échanges animés par les urbanistes du CAUE.

APPEL À IDÉES "LA CLASSE, MON ÉCOLE !"

- 7 classes
- 3 écoles
- 8 interventions

Quels enjeux pour l'école de demain ? Comment imaginer le renouveau des espaces scolaires ? C'est l'objet de l'appel à idées #6 "La classe, mon école !", proposé cette année.

Ce thème ouvert interroge l'évolution du bâti scolaire dans le Calvados, en tenant compte de ses spécificités culturelles, climatiques, territoriales et sociales.

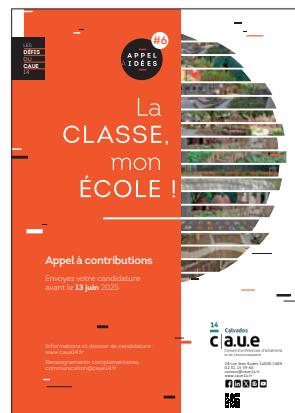
Cette réflexion s'articule autour de trois thématiques :

- la transition écologique
- le bien-être à l'école
- les espaces de travail collaboratif

Le CAUE a lancé un appel à contributions pour sélectionner trois établissements (maternelles et/ou primaires) comme terrains d'étude. Les écoles de Thaon, Blangy-le-Château et Blainville-sur-Orne ont été retenues.

Un premier atelier avec élus et équipes pédagogiques a permis d'identifier contraintes et enjeux. Une seconde phase, menée avec les élèves, a permis d'établir un diagnostic des établissements.

Un second atelier a ensuite permis d'imaginer l'école de demain, en recueillant les perceptions des élèves, enseignants et élus. Ces échanges ont été approfondis avec les équipes afin de préparer l'intervention des concepteurs et le lancement de l'appel à idées en mars 2026.



COLLOQUE "VILLE SPORTIVE ET INCLUSIVE"

En novembre 2024, le CAUE a organisé un colloque sur le thème "Sportive et inclusive, la ville ?".

L'accueil des Jeux Olympiques à Paris a offert l'opportunité d'interroger la place du sport et de l'inclusivité dans les espaces publics. En 2025, la restitution de ce colloque a été proposée sous un format plus synthétique et visuel, reflétant le dynamisme de cette journée.

Le résumé des deux tables rondes de la matinée est illustré par le coup de crayon de François Boissel, facilitateur graphique. La synthèse des ateliers de l'après-midi, animés par l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine, est portée par un Manifestif sur la ville sportive et inclusive, issu d'un processus d'exercices à la fois sportifs et intellectuels.



CAHIER “RISQUES MAJEURS & RÉSILIENCE DANS LE CALVADOS”

Face à l’intensification des aléas naturels et aux effets du changement climatique, la prise en compte des risques devient un enjeu central pour les territoires.

Le CAUE du Calvados publie un nouveau cahier “Risques majeurs & résilience dans le Calvados. De la stratégie à la conception”.

Ce document est destiné aux collectivités et aux porteurs de projets afin de les accompagner dans l’intégration des risques naturels et dans leurs choix d’aménagement et de construction.

Ce guide propose :

- un éclairage stratégique sur les enjeux territoriaux
- des bonnes pratiques opérationnelles
- des retours d’expériences locaux
- des leviers d’action pour renforcer la résilience des communes

Inondations, mouvements de terrain, risques littoraux, sismicité, radon... Autant d’enjeux qui nécessitent d’articuler stratégie territoriale et qualité de conception.

Le CAUE du Calvados, membre de Calvados Ingénierie, accompagne les collectivités pour intégrer ces enjeux dans leurs projets d’aménagement ou l’adaptation de leur patrimoine bâti.



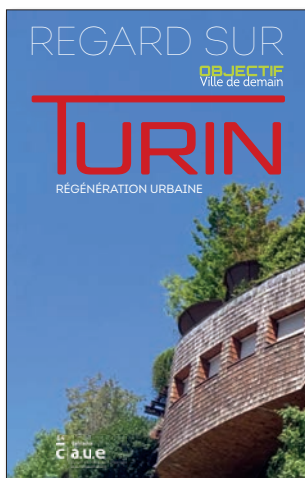
REGARDS SUR TURIN

En septembre 2024, le CAUE a organisé un voyage d’étude à Turin pour les élus du Calvados. L’objectif était d’observer cette ville métamorphosée, devenue un laboratoire de reconversion de son patrimoine industriel et de transformation de son système urbain.

Le livret “Regard sur Turin” restitue visites et rencontres, enrichies des regards des participants, qui partagent leurs réflexions et enseignements au fil de trois jours de découverte d’une ville qui a su se réinventer.

Illustré, il retrace l’évolution urbaine de Turin, de ses origines au Plan Régulateur Général de 1995 et à sa révision en cours, intégrant les enjeux du XXI^e siècle avec une approche plus écosystémique et expérimentale.

Ce retour d’expérience se veut inspirant pour les acteurs souhaitant contribuer, avec pragmatisme et optimisme, à la transformation de leur territoire.



BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

- 2 interventions par an pendant 2 ans

Le lycée Camille Claudel a sollicité le CAUE pour intervenir auprès des étudiants en BTS Immobilier. Cet accompagnement leur apporte des outils et une culture opérationnelle pour leur futur métier.

À la fin de leur formation, ils doivent notamment savoir identifier les caractéristiques et styles architecturaux afin de comprendre et dater les bâtiments.

En 2025, deux interventions ont été réalisées : “Exemples de conseils” et “Pathologies des bâtiments”.

MADURA 1&2 ET MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

- 3 classes
- 49 étudiants
- 8 interventions

Le CAUE du Calvados continue ses interventions auprès des étudiants du Master 1 et 2 Urbanisme et Aménagement (dit MADURA) et des étudiants du Master 2 Géographie & parcours ruralité de l’Université de Caen.

MASTER 1 MADURA

En quatre séances en classe et sur le terrain, les étudiants analysent une commune (Bretteville-sur-Odon). Ils réalisent deux cartes : un diagnostic des composantes urbaines et paysagères, puis des orientations et enjeux. La dernière séance est consacrée à la présentation.

MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

Lors de deux sessions, nous présentons la morphologie et les formes urbaines ainsi que les métiers de l’aménagement à travers nos missions.

MASTER 2 MADURA

Sur deux jours, les étudiants travaillent l’urbanisme de planification et opérationnel via le jeu de simulation “Urbax”, encadré par le CAUE et assisté d’un programme informatique.

FORUM DES MÉTIERS À VALDALLIÈRE

- au collège Anne Frank à Vassy
- 28 février après-midi, classes de 4^{ème}

Un Forum des métiers au collège Anne-Frank à Vassy, organisé par l’établissement, au cours duquel les collégiens ont eu à réfléchir sur leur avenir.

Une dizaine d’intervenants (notaire, agricultrice, cuisinier, géomètre, plombier...), dont un architecte du CAUE ont échangé avec les élèves sur leur métier.

LE CAUE DU CALVADOS

L'ASSOCIATION

1979 le 11 janvier,
création du CAUE du Calvados

172 adhérents

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979.

Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

Il comprend 22 membres :

- 6 membres choisis par le conseil départemental parmi les élus locaux,
- 3 membres représentants de l'État,
- 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes désignés par le Préfet (représentant des professionnels, du milieu associatif,...),
- 6 personnes élues par l'Assemblée Générale du CAUE,
- 1 représentant du personnel.

Les membres du bureau

| *Président : M. Sébastien Leclerc, Conseiller Départemental, Maire de Lisieux | 1^{ère} Vice-Présidente : Mme Sophie Simonnet, Conseillère Départementale | 2^e Vice-Présidente et Trésorière : Mme Sylvie Jacq, Conseillère Départementale |*

Autres membres

| *M. Francis Joly, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Pascal Daligault, Maire-Adjoint de Condé-en-Normandie | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du Patrimoine | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Évêque |*

Les membres du conseil d'administration

Représentants de l'État

| *M. L'Architecte des Bâtiments de France | M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer | Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale |*

Représentants des collectivités locales

| *M. Sébastien Leclerc, Conseiller Départemental, Maire de Lisieux | Mme Sylvie Jacq, Conseillère Départementale | M. Francis Joly, Conseiller Départemental | M. Ludovic Robert, Conseiller Départemental | Mme Sophie Simonnet, Conseillère Départementale | M. Ludwig Willaume, Conseiller Départemental |*

Représentants des professions concernées

| *Mme Frédérique Gautier, Paysagiste-Conceptrice | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre Expert | Mme Muriel Lorieau-Ponthieu, Architecte | M. Gilles Vilquin, Architecte |*

Personnes qualifiées

| *Monsieur Philippe Madeline, Urbaniste, Professeur de Géographie Université de Caen-Normandie | Monsieur Stéphane Wolf, Urbaniste et DGS de Ter-Bessin |*

Membres élus par l'assemblée générale

| *M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Évêque | Mme Nicole Desmottes, Maire de Vire Normandie | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | M. Pascal Daligault, Maire-Adjoint de Condé-en-Normandie |*

Représentant du personnel

| *Mme Audrey Hurel, Directrice-Adjointe |*

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque commune du Calvados a le choix d'adhérer ou non au CAUE du Calvados. Les communes adhérentes sont membres de l'Assemblée Générale, qui a lieu une fois par an.

Les membres de l'Assemblée Générale

Personnes morales

| *Chambre d'Agriculture du Calvados | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers | Conseil Départemental du Calvados | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville | Maisons Paysannes du Calvados | GRAPE | Société ÉDIFIDÈS | SOLIHA | UNAM | NEXITY | CARSAT | Conservatoire du Littoral |*

Personne physique

| *M. Jean-Charles de Sèze, architecte du patrimoine |*

Collectivités territoriales

| *Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Arramonches | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Aurseulles | Barbery | Barbeville | Baron-sur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Breville-les-Monts | Cabourg | La Cambe | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castine-en-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Cesny-les-Sources | Clécy | Colleville-Montgomery | Colleville-sur-Mer | Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie | Communauté de Communes Bayeux Intercom | Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie | Communauté de Communes Cœur de Nacre | Communauté de Communes Isigny Omaha | Communauté de Communes de La Vire au Noireau | Communauté de Communes Pré-Bocage-Intercom | Communauté de Communes des Vallées de L'Orne et de L'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville | Communauté de Communes Terre d'Auge | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Crocy | Deauville | Dialan-sur-Chaine | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Épron | Escoville | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Puceux | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonnevill-sur-Honfleur | Gonnevill-sur-Mer | Goustranville | Gouvix | Grangues | Gretheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Juaye-Mondaye | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Lisieux | Livarot-Pays-d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville-Plage | Méry-Bisnières-en-Auge | Les Monceaux | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Moulins-en-Bessin | Moulton-Chicheboville | Les Moutiers-en-Cinglais | Moyaux | Mutrécy | Noron-la-Poterie | Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Pierrefitte-en-Cinglais | Pontecoulant | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Denis-de-Méré | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Philbert-des-Champs | Saint-Pierre-en-Auge | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen Normandie Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Le Tronquay | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Vendevure | Verson | Victot-Pontfol | Vierville-sur-Mer | Villers-Bocage | Vire-Normandie |*

Les valeurs du CAUE du Calvados



PROXIMITÉ

Être proche des porteurs de projets, habitants, élus et techniciens des collectivités. Être présent sur le terrain, par un accompagnement culturel et technique, écouter et échanger.



NEUTRALITÉ

Porter un regard complémentaire de l'acte professionnel et de l'avis des institutions, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre.



PRAGMATISME

Développer un conseil technique recherchant l'amélioration de la qualité d'un projet tout en gardant à l'esprit les capacités du maître d'ouvrage (particuliers ou collectivités) à le réaliser.



« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- . l'information et la sensibilisation du public,*
- . la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,*
- . l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,*
- . le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.*

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Rapport d'activité de l'année 2025

14



Calvados

C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

28 rue Jean Eudes
14000 CAEN
02 31 15 59 60
contact@caue14.fr
www.caue14.fr

